

Image not found or type unknown



ERP et règlement de copropriété

Par **drom1**, le **11/07/2016** à **12:26**

Bonjour,

Dernière question....

Un des bâtiments de la copro est un ERP lieu de culte.

Ils veulent imposer toutes les règles à la copro (suppression des vélos et poussettes des parties communes, laisser la porte de séparation ouverte pour faciliter les évacuations mais plus de sécurité pour nous, création de rampe d'accès à leur sortie de secours etc...).

Qui est prioritaire sur l'autre l'ERP ou le Règlement de Copro ?

Merci à vous
Romain